

La Chapelle-sur-Erdre < > Nort-sur-Erdre

20,5 km 5h05

Description :

0,00 Quitter l'église de **La Chapelle-sur-Erdre** par la rue Louise Michel puis la rue de Sucé jusqu'à un rond-point à un peu moins de 500 m sur la D 69. A ce rond-point, aller à gauche (en suivant la direction indiquée par le panneau de piste cyclable, vers Sucé-sur-Erdre), après avoir laissé à gauche une rue en cul-de-sac, emprunter, par sécurité, le côté gauche de la route, en son début. A 500 m, après avoir laissé à mi-chemin un pont à droite vers, La Gaudonnière, s'engager sur un chemin Vélodyssée. Laisser 2 premiers ronds-points, tout de suite, sur sa droite sur la D 69 puis un troisième, plus important, après avoir remarqué une gendarmerie à sa gauche, à un peu plus de 400m. Le chemin croise une route vers Moline à un peu plus de 400 m puis franchit une passerelle en bois (ou imitation) sur le beau ruisseau de l'Hocmard. Poursuivre sur un peu moins d'1 km sur la Vélodyssée jusqu'à une petite route avec un rond-point tracé sur bitume à franchir pour passer sous la D 69 par un tunnel. Virer à gauche, remonter vers la départementale et la longer sur 600 m avant de s'engager à droite dans un chemin qui tourne à gauche et descend vers une route à 300 m.

Monter en face sur 300 m et virer à gauche pour retrouver la D 69 en virant à droite, la longer sur 250 m et emprunter à droite, 150 m après le panneau d'entrée dans Sucé-sur-Erdre, la Route Coteaux de la Turbalière. Après 150 m, passer à gauche dans la rue des Écureuils. Au bout de la rue, en cul-de-sac, à 230 m, au niveau d'un petit parking, s'engager en face dans un chemin le long d'une haie de thuya, entre 2 maisons, sur 150 m, pour déboucher dans la rue de la Bretonnière, au niveau d'une villa au n° 142. Emprunter à gauche cette voie, qui vire à droite, sur 130 m jusqu'à un stop. Y continuer tout droit son chemin dans la rue du Pin sur 180 avant de descendre vers la droite par la rue du Port vers la zone portuaire de Sucé sur l'Erdre à 80 m où il est possible de s'arrêter pour se restaurer et, ou de se rafraîchir. Au bout du quai de Bliesransbach (Ville jumelée), remonter à gauche la rue de la Mairie vers...

1h20 5,5 ... l'église de Sucé en face. La contourner par la droite par la rue Descartes à suivre tout droit jusque la voie ferrée du tram-train à 500 m. Après 100 m sur la rue de Casson, serrer à droite au rond-point pour continuer dans la rue de Nort sur 300 m jusqu'au niveau d'un grande bâtisse à gauche (Foyer Sésame). Y tourner à gauche un chemin de randonnée creux après 100 m sur 200 m, continuer à droite sur un autre chemin de randonnée sur 700 m. A l'intersection avec une route bitumée, poursuivre tout droit (rue du Closeau) dans une route qui devient très rapidement caillouteuse sur 850 m. Face à une ferme, en GAEC, de Cormerais, bifurquer à gauche sur une route bitumée sur 340 m, passer, après l'entrée du GAEC et une coopérative CUMA, dans un léger virage, à droite, dans un chemin, qui peut être humide en hiver, sur 300 m. Continuer tout droit, après avoir laissé à droite une nouvelle entrée au GAEC, sur 500 m jusqu'à une route bitumée. Poursuivre tout droit, laisser à 250 m à droite la ferme du lieu-dit La Chancelière et continuer sur un peu moins d'un km, juste après la ferme des Prouveries à gauche, jusqu'à une route bitumée. Poursuivre tout droit sur un chemin revêtu de gros graviers sur 800 m. Croiser une nouvelle route bitumée et emprunter en face sur 250 m un chemin identique. Nouvelle intersection avec une route bitumée (11,8). Continuer tout droit sur un chemin caillouteux. A environ 500 m, serrer à gauche pour emprunter un chemin creux

herbeux. 500 m plus loin, serrer à droite pour poursuivre sur même type de chemin afin d'atteindre, de nouveau à environ 500 m...

3h05 13,3 ... le lieu-dit Pas Chevalier. A l'intersection avec la route bitumée, Virer à droite et, après un peu moins de 150 m, emprunter à gauche une passerelle. Prendre tout de suite à droite le long de la rigole d'alimentation du canal de Nantes à Brest. Croiser la D 69 après un peu moins de 400 m et continuer tout droit jusqu'au canal de Nantes à Brest (300 m plus loin) où le chemin s'incurve vers la gauche pour suivre un halage herbeux, sur 600 m, jusqu'à un pont sur la D 26. Y enjamber le rail de sécurité et traverser la départementale avec précaution pour poursuivre votre chemin sur l'autre rive. Après un km sur le halage, au niveau de l'écluse de la Tindière, sortir à droite du halage par une passerelle en bois pour poursuivre sur un chemin herbeux en laissant à gauche maisons et constructions. Après 300 m, tourner à gauche dans un chemin, au niveau d'un bâtiment agricole. Serrer à droite après 250 m (serres à droite) et continuer sur le chemin sur 550 m avant de croiser une route bitumée. Poursuivre en face sur 800 m jusqu'à une nouvelle intersection de route bitumée, près d'un grand bâtiment agricole, continuer en face sur cette route sur 150 m avant de tourner à droite dans un chemin de desserte agricole. L'emprunter sur 700 m jusqu'à la D 26 et y bifurquer à gauche vers Nort-sur-Erdre en longeant avec précaution la départementale. A 500 m, la route s'incurve vers la droite et passe sur la voie ferrée du tram-train. Poursuivre tout droit le long de la rue F. Dupas sur un km, jusqu'à un rond-point, et la rue Gal Leclerc, pour arriver à . . .

5h05 20,5 -... l'église de Nort-sur-Erdre, but de notre étape.